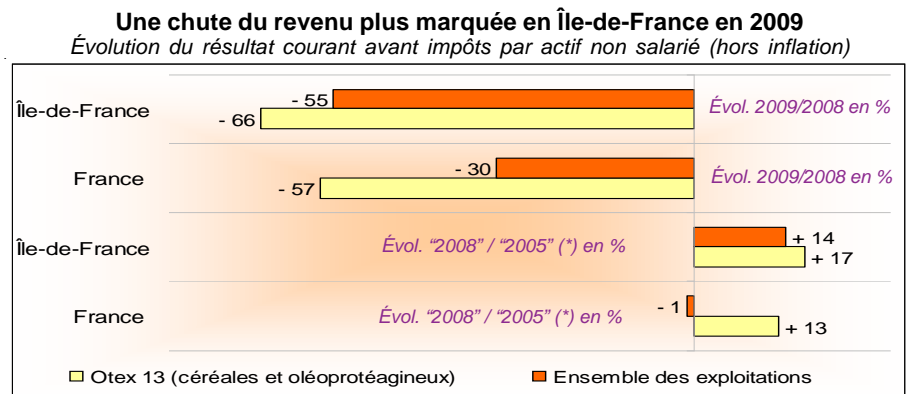
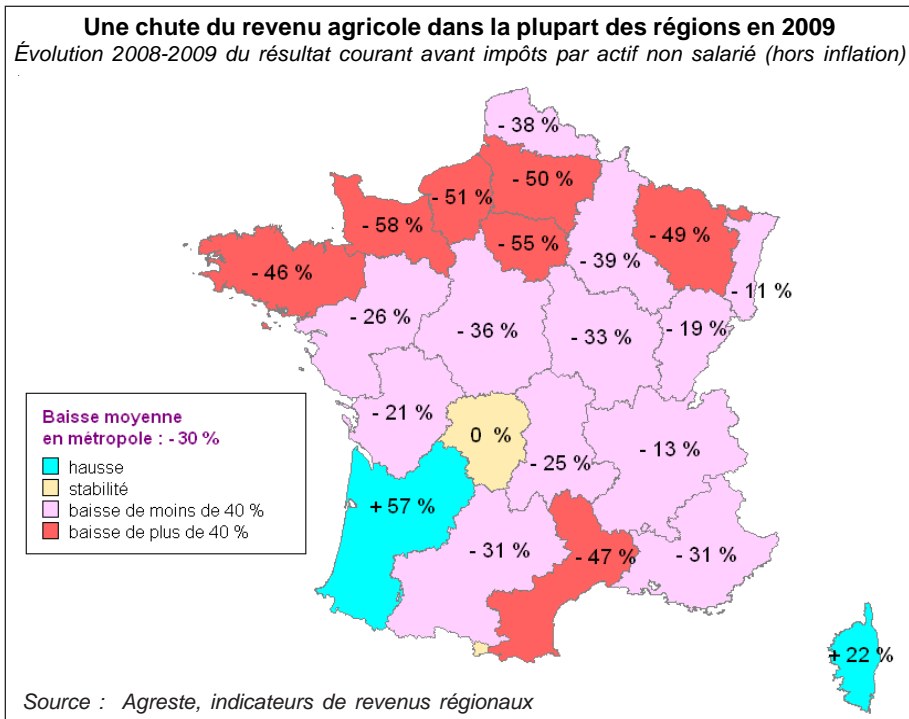




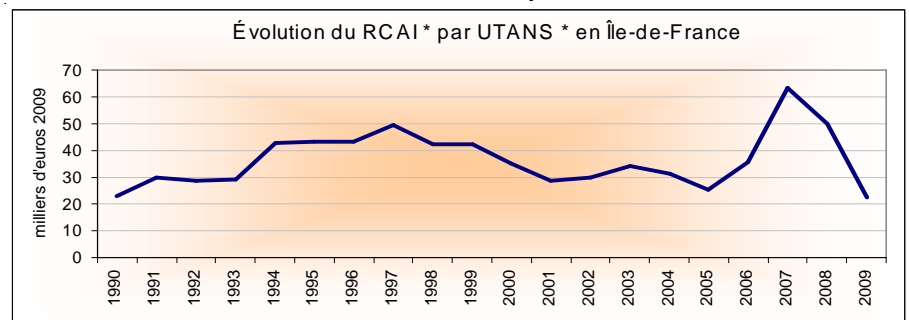
En 2009, les revenus agricoles ont chuté de plus de moitié

En 2009, les revenus agricoles ont chuté de 55 % en Île-de-France. Cette chute s'explique principalement par l'effondrement des cours des grandes cultures. La valeur de la production agricole régionale a ainsi nettement reculé, malgré une récolte exceptionnelle en volume. De plus, les charges sont restées élevées en 2009. Avec la chute du revenu, la part des subventions dans le revenu a doublé, atteignant 176 % du revenu. 2009 aura été une année très difficile pour la grande majorité des exploitants franciliens.

En 2009, le revenu courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié a chuté de 55 % en Île-de-France. Ce recul est plus important que la tendance nationale (- 30 %) mais comparable à celui des régions limitrophes non viticoles : Picardie (- 50 %), Haute Normandie (- 51 %). Pour les exploitants spécialisés en céréales et oléoprotéagineux (OTEX 13), cette chute est encore plus marquée. Leurs revenus ont été divisés par trois en Île-de-France. En 2009, le revenu courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié francilien s'établit à 22 500 €. Il reste supérieur à la moyenne nationale (14 600 €) mais c'est le revenu le plus bas constaté en Ile-de-France depuis 1990. Or, le RCAI doit non seulement pourvoir aux besoins de consommation familiale des exploitants mais il doit aussi permettre de payer les charges sociales de l'exploitant (en moyenne 15 000 € pour les exploitations professionnelles) et éventuellement dégager des capitaux pour investir. .../...



2009 : un revenu historiquement bas



.../...

Les revenus agricoles moyens des départements de la grande couronne sont tous assez proches de la moyenne francilienne. Cette chute du revenu s'explique principalement par l'effondrement des cours des céréales et des oléoprotéagineux.

Effondrement des cours des grandes cultures

Pour la récolte 2009, les cours des grandes cultures se sont effondrés par rapport à ceux de la récolte 2008, à l'exception de la betterave. Les prix de vente du blé tendre et des oléoprotéagineux ont baissé de 25 %. A part le mois de juillet 2009 où le prix du blé tendre avoisinait les 130 €/t, les cours sont restés à des niveaux bas (entre 100 et 120 €/t). Pour l'orge, la chute des prix a été encore plus forte avec une baisse de 35 %. Les cours de l'orge ont été très bas, en particulier ceux de l'orge de mouture qui ont été inférieurs au prix d'intervention (100 €/t) tout au long de la campagne de commercialisation 2009/2010. La chute puis la stagnation des cours des céréales au plus bas s'expliquent en grande partie par des stocks mondiaux très élevés. De surcroît, l'orge a connu une baisse de la consommation mondiale. Seuls les prix des betteraves se sont maintenus en 2009. Au final, les prix des grandes cultures ont diminué en moyenne de 18 % en Île-de-France.

Net recul de la valeur de la production malgré une récolte exceptionnelle pour les grandes cultures

L'ensemble de la production agricole francilienne hors subventions s'élève à près de 910 millions d'euros en 2009, en recul de 16 %.

L'effondrement des cours des céréales et des oléoprotéagineux a entraîné un recul de 18 % de la valeur de la production régionale des grandes cultures, soit un manque à gagner de plus de 130 millions d'euros. Le blé tendre et l'orge concentrent les trois-quarts de cette

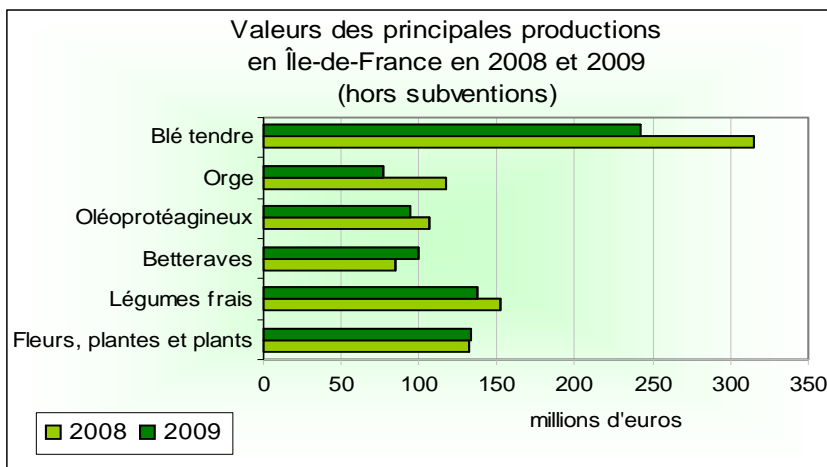
Des revenus moyens départementaux assez proches

RCAI moyen par actif non salarié en milliers d'euros 2009

	2009 (provisoire)	2008	Évolution 2009/2008 (%)
Seine-et-Marne	22,2	51,6	- 57,0
Yvelines	20,7	47,6	- 56,6
Essonne	22,7	52,2	- 56,5
Val-d'Oise	23,2	48,3	- 52,0
Île-de-France	22,5	49,8	- 54,8
France métropolitaine	14,6	21,0	- 30,4

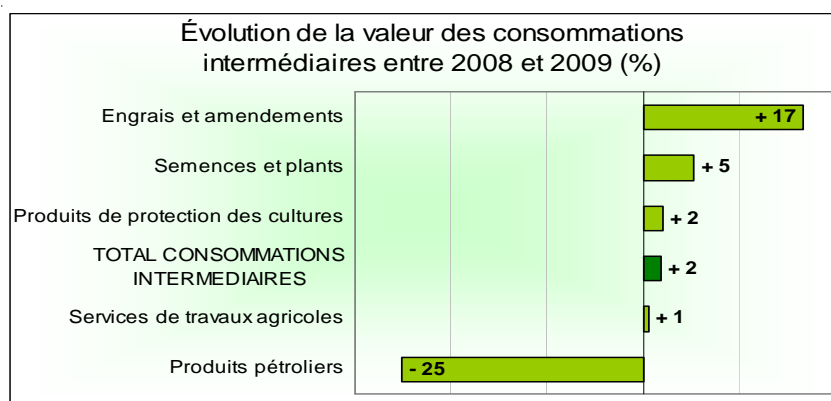
Source : Agreste, indicateurs de revenus régionaux

Net recul des céréales et des oléoprotéagineux



Source : Agreste Île-de-France, comptes de l'agriculture 2009 provisoires

Forte progression des dépenses d'engrais en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France, comptes de l'agriculture 2009 provisoires

baisse. Leur production recule respectivement de 23 % et 34 % en valeur. La betterave est la seule production importante qui progresse en 2009 (+ 18 %), grâce à un rendement record, une hausse des surfaces et des prix qui se

maintiennent. L'orge, le colza et la féverole ont aussi atteint un record historique pour leur rendement et leur volume de production. Ainsi, la récolte exceptionnelle en volume de 2009 pour les grandes cultures n'a pas compensé la chute des cours.

Niveau des charges toujours élevé

L'ensemble des charges a encore légèrement augmenté en 2009 (+ 2 %), après la forte hausse de 2008 (+ 11 %). Le niveau des charges reste ainsi élevé malgré une baisse importante du prix des produits pétroliers (- 25 %). Les engrais et amendements contribuent le plus à cette augmentation avec une hausse de 17 %. L'explosion de leur prix d'achat en est la cause (+ 40 %). Les agriculteurs ont fortement diminué les quantités d'engrais utilisées. Les engrais restent le premier poste de dépenses des consommations intermédiaires. Pour les semences et les produits phytosanitaires, la progression des charges est plus modérée, respectivement + 5 et + 2 %. Pour la plupart des autres postes de dépenses, les coûts ont aussi continué à augmenter, et notamment les intérêts et les charges locatives.

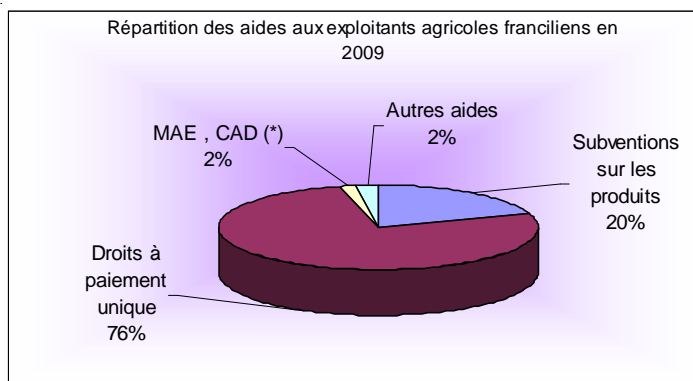
La part des subventions dans le revenu a doublé

Avec la chute du revenu, le poids des subventions dans le RCAI a doublé en Île-de-France, même si la valeur nette des subventions reste stable. La part des subventions dans le revenu est passée de 81 % en 2008 à 176 % en 2009. Pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (OTEX 13), ce poids est encore plus élevé (258 %). Au total, le montant des aides versées aux agriculteurs franciliens s'élève à 223 millions d'euros. Les droits à paiement unique représentent près de 80 % de l'ensemble. Les subventions sur les produits (aides couplées végétales et animales) comptent pour 20 %.

Le poids des céréales a diminué

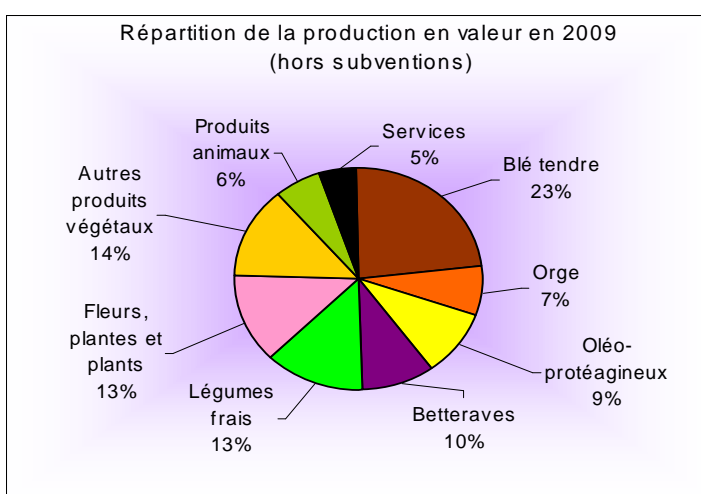
En Île-de-France, le poids des céréales (en valeur) dans la production globale régionale a baissé en 2009, passant de 41 % en 2008 à 35 % en 2009. Le blé tendre reste toutefois la première production francilienne avec près du quart de la valeur régionale. Puis arrivent les légumes et les fleurs, qui pèsent chacun 13 % du total. L'ensemble du secteur horticole (légumes, fruits et

Les DPU sont les aides directes les plus importantes



Source : Agreste Île-de-France, comptes de l'agriculture 2009 provisoires
 (*) : MAE : mesure agro-environnementale
 CAD : contrat d'agriculture durable

Les productions végétales sont dominantes en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France, comptes de l'agriculture 2009 provisoires

fleurs) représente près de 29 % de la production francilienne. Le poids de la betterave a augmenté et atteint près de 10 %. La valeur des productions animales est faible avec 6 % du total régional. L'Île-de-France confirme ainsi sa spécialisation dans les productions végétales, et notamment les grandes cultures, avec respectivement 90 et 58 % de la valeur de la production régionale. Avec 2 % de la surface

agricole utilisée (SAU) nationale, l'Île-de-France fournit 1,7 % de la production française en valeur. Pour les betteraves industrielles et les fleurs, les productions franciliennes pèsent respectivement 12 et 10 % du total national. Pour les protéagineux, l'Île-de-France est la deuxième région productrice avec 19 % de la valeur française derrière la Picardie.

Valeur de la production (hors subventions) en Île-de-France en 2009 et 2008 (millions d'€)

Produits	2009	2008	Évolution 2009/2008 (%)
Céréales	363	487	- 25
Plantes industrielles	203	201	+ 1
Horticulture	294	331	- 11
Autres produits végétaux	49	39	+ 26
Total produits végétaux	909	1 058	- 14
Produits animaux bruts	62	67	- 7
Services	53	53	+ 1
Total production (hors subventions)	1 024	1 178	- 13

Source : Agreste Île-de-France, comptes de l'agriculture 2009 provisoires

Une nouvelle méthodologie pour le calcul des revenus agricoles en 2009

Pour le calcul des revenus agricoles, le dispositif traditionnel s'appuyait uniquement sur les comptes de l'agriculture, établis chaque année à dire d'experts et non par enquête. Pour compléter cette approche, le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'agriculture a mis en place un nouvel outil. Les revenus y sont établis en se basant principalement sur les données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Celui-ci collecte chaque année environ 7000 comptabilités d'exploitations en France. Le RICA s'intéresse uniquement aux exploitations professionnelles privées. Cet outil contribue à homogénéiser les estimations, notamment de revenus, d'une région à l'autre. De plus, il permet de disposer de données sur les coûts et les valeurs de productions fiables, non plus seulement en évolution mais désormais aussi en niveau, et totalement cohérentes et comparables pour toute la France et pour toutes les années.

L'enquête RICA portant systématiquement sur l'exercice comptable de l'année précédente, son utilisation pour l'établissement des comptes de l'année en cours nécessite l'actualisation des données détaillées du RICA de l'année précédente. Cette actualisation consiste à calculer des indices retraçant les évolutions conjoncturelles régionales des différents postes de produits et de charges. Les données du RICA sont disponibles à l'échelle nationale ou régionale. Des déclinaisons sont cependant possibles pour quelques paramètres à l'échelle infra régionale. Un indicateur d'évolution du revenu est ainsi calculé par département. Il s'appuie sur les résultats du RICA par région et catégorie d'exploitations, pondérés par la structure de production propre à chaque département. Ce nouveau dispositif permet d'envisager des études statistiques, par exemple sur la dispersion des situations autour de la moyenne, et des études prospectives, en testant diverses hypothèses d'évolution de tel ou tel paramètre. Ces travaux n'étaient

pas possibles avec la méthodologie traditionnelle des comptes. Corrélativement, les particularismes locaux, tel que l'important développement des circuits courts en Ile-de-France, apparaîtront moins nettement au travers de la nouvelle méthodologie. C'est la contrepartie logique de l'homogénéisation réalisée. Ce nouveau système permet enfin de disposer de données totalement cohérentes et comparables en évolution et en niveau par type d'exploitation (OTEX) au niveau national, par région, par département. En Ile-de-France et pour 2009, les seules données par OTEX disponibles concernent les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (OTEX13).

La notion de revenu retenue dans ce nouveau système est celle utilisée traditionnellement dans le RICA : le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié. Cette grandeur est très proche de la notion de revenu net d'exploitation (RNEA) par actif non salarié utilisé dans les comptes.

Les comptes régionaux de l'agriculture

L'établissement des comptes de l'agriculture est une obligation. Ces comptes sont soumis aux normes comptables européennes générales. Ils portent sur le champ de la branche agriculture qui inclut l'ensemble des exploitations agricoles, y compris non professionnelles ou de statut public, les

entreprises de travaux agricoles (ETA), les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). La somme des comptes régionaux de l'agriculture constitue le compte national de l'agriculture. Ces comptes macro-économiques sont principalement utilisés pour comparer les régions et leur part dans les résultats nationaux. Ils permettent aussi de mesurer la structure des productions en masse au

sein d'une région. Ils fournissent également des données de cadrage annuelles, comme les montants totaux des aides directes reçues par chaque région ou département, l'estimation du nombre d'exploitations, la surface agricole utilisée et l'emploi agricole. Les comptes de l'agriculture continueront donc d'être publiés sous leur forme traditionnelle, parallèlement aux estimations issues du RICA.

Définitions

OTEX : Orientation Technico-économique des Exploitations agricoles. Les OTEX permettent la classification des exploitations agricoles selon leur(s) production(s) dominante(s). Par exemple, l'OTEX 13 regroupe les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux.

RCAI : Résultat Courant Avant Impôts. Il correspond à la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Dans le RICA, il n'inclut pas les cotisations sociales des exploitants.

RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole. Le RICA est une enquête européenne par sondage qui relève des données comptables des exploitations agricoles dites professionnelles (ayant au moins 12 hectare-équivalent-blé et 0,75 unité de travail annuel).

Pour en savoir plus

- sur le site de la DRIAAF d'Île-de-France :

* Comptes régionaux de l'agriculture et revenu agricole

http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/article.php3?id_article=695

- sur le site national Agreste du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche :

* Agreste Primeur n° 243 - juin 2010

Baisse du revenu supérieure à 30 % dans treize régions

http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur243b.pdf

* Le réseau d'information comptable agricole (RICA)

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable-610/>

- sur le site de l'INSEE :

* Insee-Première n° 1303 - juin 2010

L'agriculture en 2009 en France et en Europe : baisse des prix et des revenus

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1305/ip1303.pdf>



Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf)
Adresse : 18, Avenue Carnot F - 94234 Cachan
Service régional de l'information statistique et économique
(Srise)
Tel : 01 41 24 17 00
Site internet :
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
Courriel : srise-cachan.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Yves GUY
Rédactrice : Rose-Marie MOLITOR
Composition : Annie KIRTHICHANDRA
Dépôt légal : à parution ISSN : En cours